



# Natura 2000

## Moyenne vallée du Rhône

*L'actualité des sites*

Décembre 2003

*Ile de la Platière, Rhône moyen, basses vallées de la Drôme et du Roubion*

### Les contrats Natura 2000 : l'année du lancement

**N**ous en parlions l'année dernière dans ce même bulletin, les contrats Natura 2000 « officiels » sont désormais engagés.

Le premier contrat pour le site de la moyenne vallée du Rhône a été signé le 20 novembre 2003, entre l'Etat (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Drôme) et Mme Pascal, propriétaires de parcelles sur les bords du Roubion.

Ce contrat vient concrétiser l'engagement de l'Etat dans la gestion de prairies alluviales du Roubion, puisque jusqu'alors une convention devait être signée chaque année pour qu'une subvention soit attribuée pour la gestion. Désormais, avec le contrat Natura 2000, l'engagement est pour 5 ans, avec pour le propriétaire la garantie de recevoir les aides si la gestion est bien réalisée en suivant le cahier des charges défini avec lui.

Ce contrat est l'un des trois premiers signés en région Rhône-Alpes, et le premier entre l'Etat et un propriétaire privé.



**Les prairies alluviales : une gestion par contrats Natura 2000**

#### QUELS CONTRATS DANS LE SITE NATURA 2000 ?

**I**l existe deux types de contrats qui concernent la démarche Natura 2000 :

Pour les espaces qui ne sont pas agricoles (forêts, prairies alluviales, rivières,...), c'est le contrat Natura 2000 qui s'applique. Le propriétaire peut le signer s'il veut réaliser lui-même des actions d'entretien et de gestion qui ont un intérêt particulier pour la faune ou la flore. Il peut également confier la gestion à une autre personne ou un organisme, et dans ce cas le contrat sera signé par la personne qui a le droit d'usage de la parcelle.

Sur le secteur de l'île de la Platière, par exemple, certains propriétaires de prairies alluviales ont confié la gestion de leurs parcelles à l'Association des Amis de l'île de la Platière, qui devrait signer un contrat en 2004 pour en assurer l'entretien.

Le dossier à remplir pour passer un contrat est assez simple, et le propriétaire est assisté par l'opérateur Natura 2000 dans cette démarche.

Pour les terres agricoles dans le site Natura 2000, les exploitants peuvent signer un contrat d'agriculture durable. Cet outil permet, pour ceux qui le souhaitent, d'obtenir une aide en compensation d'un engagement à mieux prendre en compte l'environnement dans les pratiques agricoles (lutte intégrée, bandes enherbées, culture biologique, cultures intercalaires, reconversion de terres en prairies, jachères pour la faune sauvage...).

# GESTION DES HABITATS NATURELS

Une nouvelle placette de démonstration pour la gestion des forêts a été installée dans les îles de Limony (07).

Il s'agit d'un boisement de frênes, dans lequel une sélection des jeunes arbres bien conformés a été réalisée. Ces arbres « d'avenir » sont préservés et favorisés en coupant ceux autour qui sont susceptibles de les gêner.

Le boisement sera géré sous la forme d'une futaie de frênes, en gardant les arbustes en sous-bois et la régénération naturelle qui assurera le renouvellement du peuplement.



Sélection des frênes à conserver

## PROPOSITIONS POUR LA GESTION DES FORÊTS PAR LES PROPRIÉTAIRES

Depuis l'hiver dernier, l'opérateur, en collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière, réalise des diagnostics préalables à la gestion des forêts alluviales pour les propriétaires qui le souhaitent.

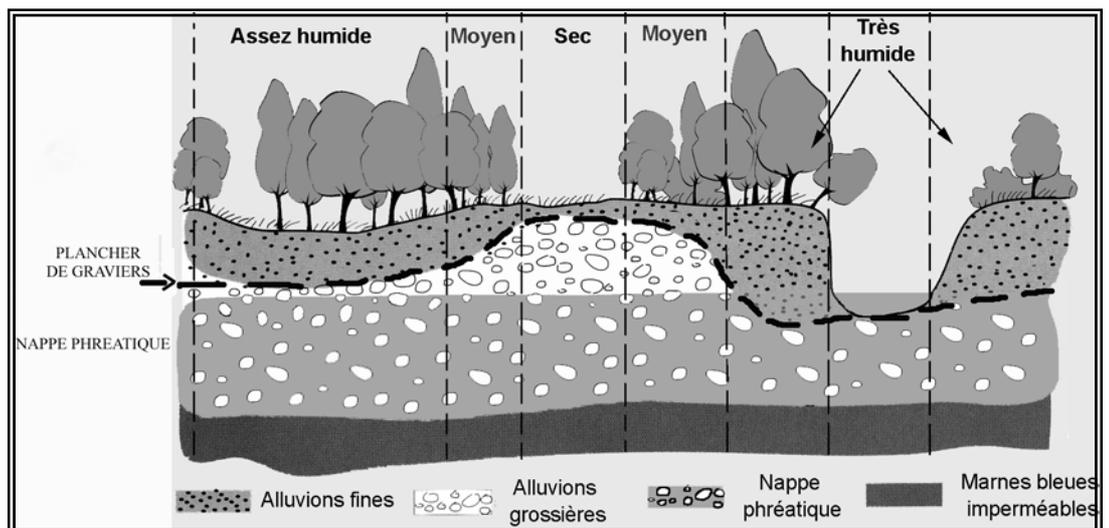
LE DIAGNOSTIC EST RÉALISÉ EN 4 ÉTAPES :

1/ **Inventaire du peuplement (diagnostic dendrométrique)** : il s'agit de mesurer tous les arbres présents sur la parcelle. Sont mesurés et comptabilisés tous les arbres (en distinguant les essences) de plus de 12,5 centimètres de diamètre. Les arbres plus petits et les semis sont comptés globalement en distinguant les semis de moins de 2 mètres de haut, ceux entre 2 et 4 m, et ceux de plus de 4 m. Les arbres morts de plus de 25 cm de diamètre sont comptés également.

2/ **Sondages du sol**

(diagnostic stationnel) :

chaque sondage est réalisé de manière à atteindre le "plancher de graviers" situé sous une épaisseur variable d'alluvions fines (limons et sables), et ce, à l'aide d'une tarière pédologique manuelle, qui permet d'atteindre une profondeur maximale de 4m50. La profondeur atteinte est notée, de



même que le type d'alluvion. Une valeur est donnée en fonction des résultats obtenus de niveau de la nappe phréatique et de l'épaisseur d'alluvions :

Xérophile : très sec / Méso-xérophile : plutôt sec / Mésophile : moyen / Méso-hygrophile : assez humide / Hygrophile : très humide

### 3/ Intérêt écologique de la parcelle (diagnostic patrimonial) :

- La dynamique de la végétation : à partir de l'état actuel du peuplement, et des conditions de sol, on peut estimer quelle serait l'évolution du boisement si aucune intervention n'y était réalisée.
- Les intérêts écologiques : il est précisé si des espèces animales ou des plantes rares sont observées sur la parcelle, et si le boisement en lui-même est un habitat naturel de grand intérêt.

4/ Propositions de gestion : à partir du diagnostic, et donc des potentialités de la parcelle, il est proposé un ou plusieurs objectifs envisageables pour le peuplement, ainsi que quelques actions réalisables.

Ces éléments ne sont en aucun cas obligatoires pour le propriétaire, qui est le seul décideur des objectifs qu'il se donne pour sa parcelle boisée.

Suite à ces propositions, si le propriétaire souhaite mettre en place certaines des opérations proposées, il peut contacter le CRPF ou l'opérateur Natura 2000 pour affiner le programme d'intervention.

Certaines opérations liées à la conservation de boisements naturels, leur restauration ou leur diversification pourront faire l'objet d'une aide dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

### REGENERATION D'UN BOISEMENT DE SAULES

Une coupe dans un boisement de saules blancs a été réalisée début 2002 pour tester les possibilités de régénération de ce type de forêt. Un suivi a été mis en place en 2002 et 2003 pour évaluer l'efficacité de cette opération.

Les premiers résultats sont encourageants, puisque la première année, 90 % des souches de saules ont produit de nombreux rejets vigoureux, de 2 mètres de haut en moyenne. Au bout de la deuxième année, les rejets de saules sont moins nombreux, mais la hauteur moyenne est de plus de 4 mètres.

La forêt de saules est donc en bonne voie pour se reconstituer. De plus, cette opération de gestion a été favorable au castor, qui trouve une nourriture abondante parmi les rejets de saules.



#### DEMANDE DE DIAGNOSTIC FORESTIER

Mme, M \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

téléphone : \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez faire établir un diagnostic gratuit pour la gestion de vos parcelles boisées, renvoyez ce coupon à  
Association des Amis de l'île de la Platière, 2 rue César Geoffroy, 38550 SABLONS - tel : 04 74 84 35 01

# GESTION DES HABITATS NATURELS

## GESTION ET RESTAURATION DE PRAIRIES ALLUVIALES

**D**epuis 1999, la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD) a engagé des travaux de restauration de prairies dans le site Natura 2000. Actuellement, 6 hectares de prairies sèches sont de nouveau entretenus dans les ramières, et l'objectif est d'atteindre une dizaine d'hectares.

Le maintien de ces espaces autrefois très répandus sur les bords de la Drôme et pâturés par les troupeaux (chèvres, moutons) est important, à la fois d'un point de vue paysager et écologique. Certaines espèces de plantes ne poussent que dans ces prairies, dont plusieurs espèces d'orchidées. De nombreux papillons y vivent, dont certaines espèces rares dans la région. La restauration des prairies bénéficie également aux populations de lapins,



l'Azuré du serpolet

pour lesquelles l'association communale de chasse d'Eurre a mis en place un programme de restauration dans les Ramières.

Les travaux réalisés ont pu être financés à 80 % par des crédits Natura 2000, les 20% restant à la charge de la Communauté de Communes. A partir de 2004, un contrat Natura 2000 sera signé entre

l'État et la CCVD pour assurer la gestion pendant au moins 5 ans.

L'équipe de la réserve naturelle a mis en place depuis deux ans un suivi des populations de papillons, afin d'évaluer si la restauration des prairies leur est favorable.

## GESTION DE L'HYDROSYSTÈME

**S**ur le secteur de l'île de la Platière, le SMIRCLAID (Syndicat Mixte Intercommunal du Rhône Court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme) a recruté une personne qui débutera en janvier 2004 pour assurer l'animation du programme local de réhabilitation. Un cahier des charges est en cours de rédaction par la Compagnie Nationale du Rhône pour le lancement des études préalables à la révision des débits réservés et à la restauration des îlônes.

## ACTUALITÉS.....ACTUALITÉS.....ACTUALITÉS.....

**L**e site Internet est à votre disposition pour toute demande d'information sur la démarche Natura 2000, le document d'objectifs, les actions en cours...  
Voir adresse ci-dessous

**5** ans déjà que la mise en œuvre du document d'objectifs a débuté. L'année 2004 sera celle d'une première évaluation des actions réalisées, de leur efficacité. Il faudra également faire le point sur celles qui n'ont pas été engagées et voir pourquoi. L'ensemble des partenaires sera associé à cette évaluation, pour proposer une mise à jour du document d'objectifs.

### Conception et réalisation :

Stéphane PISSAVIN, Chargé de mission coordination Natura 2000 Moyenne Vallée du Rhône

Opérateur local : Association des Amis de l'île de la Platière

rue César Geoffray, F-38550 SABLONS — tel : 04 74 84 35 01 - Stephane.Pissavin@espaces-naturels.fr

Site Internet <http://perso.wanadoo.fr/natura2000.rhone-moyen>